POUR LES CLASSES A EXAMENS

Note au médecin traitant :

En cas d'inaptitude aux épreuves obligatoires pour les examens : Bac, BEP, CAP le certificat médical ci-joint est **OBLIGATOIRE**.

Le proviseur du lycée délivrera, le cas échéant, l'autorisation administrative de dispense à l'épreuve. Ce certificat sera joint au dossier de l'élève et sera présenté lors de la commission d'examen académique.

Ce Certificat doit être daté au plus tard du jour de l'épreuve et <u>ne peut être rétroactif.</u>

Si l'élève n'a pu pratiquer le jour de l'examen, selon les préconisations médicales, une ou des épreuve·s de rattrapage ou une épreuve adaptée pourront être proposées au candidat en fin d'année.

Programme des activités physique et sportives pour l'année

ACTIVITÉ 1	ACTIVITÉ 2	ACTIVITÉ 2	
Date CCF :	Date CCF :	Date CCF :	

Épreuve adaptée recommandée :

MARCHE – TENNIS DE TABLE – DANSE

Remis au professeur le : Signature :

Cachet et signature du Proviseur :



CERTIFICAT MEDICAL

INAPTITUDE MEDICALE A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Je soussigné,	docteur en médecine,
Lieu d'exercice :	certifie avoir, en application
NOM, prénom :	
Né(e) le :	
Examen: BACCALAUREAT PROFESSIONNEL BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE BACCALAUREAT GENERAL CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES	
Et constaté, ce jour, que son état de santé entraîne une INAPTITUDE :	
- PARTIELLE, TOTALE(1) duauau	
En cas d'inaptitude partielle, préciser en termes d'incapacités fonctionnelles	si l'inaptitude est liée :
- à des types de mouvements (amplitude, vitesse, charge, posture)	
- à des types d'efforts (musculaire, cardio-vasculaire, respiratoire)	
- à la capacité à l'effort (intensité, durée)	
- autre(s) :	
Date, signature et cachet du médecin	
1) rayer la mention inutile	